GIRON

Monsieur PHENIX,

Giron, le 21 février 2024

Cher Monsieur Phénix,

Je viens par la présente apporter mon soutien quant au devenir de la colonie de vacances de la FOL de Giron. En effet : Le chalet de la Fauconière a accueilli, entre autres, des enfants des écoles de l'Ain et de toute la France en classe de découverte et en colonie de vacances. À ce titre, il est important pour notre commune de conserver cet hébergement collectif sur notre territoire communal. Ce sont les enfants d'aujourd'hui qui feront nos touristes de demain. Beaucoup de jeunes reviennent en vacances en famille après leur expérience de classes de découverte et de colos.

Le vaste domaine de ski de fond sur Giron (57 km de pistes) est une station familiale de moyenne montagne totalement adaptée à la découverte de notre massif. Ainsi, le chalet de la Fauconière est adapté pour accueillir les touristes de tout âge. L'idée que ce chalet mixte les générations est intéressante.

De plus, la commune, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a investi dans un espace VTT pour petit et grand, un accrobranche, des plateformes d'observation à but pédagogique. La communauté de communes du Pays Bellegardien a investi, quant à elle, sur le site de Dinoplagne, se situant à quelques kilomètres de Giron. Le maintien de l'activité du centre de vacances est indispensable au bon fonctionnement de nos investissements publics et a fortiori à votre projet "Le Chalet des Mystères".

Enfin, il faut voir l'aspect économique. Les enfants et les vacanciers font leurs achats avant de rentrer chez eux, ce qui fait également vivre les commerces de notre territoire. Il y a aussi la location de matériel et l'achat de forfaits qui participent à l'économie induite par le chalet de vacances.

Que le territoire crée ses propres emplois est un point à maintenir.

A tous ces titres, la municipalité participe à la réflexion de l'avenir du chalet de la Fauconière et est attachée à maintenir l'exploitation de cette structure d'hébergement collective par un projet tel que le vôtre.

En espérant que les banques apporteront une décision positive à votre demande, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Florian MOINE, Le Maire,

[redacted]